



Missions et conditions de travail pour les OP/CO : *des palabres interminables pour ne déboucher sur rien !*

Le 27 mars dernier, l'intersyndicale CFDT-CFTC – CGT – SOLIDAIRES – USDFO – UNSA-CGC, écrivait à la Direction Générale pour l'alerter à la suite du groupe de travail (GT) dédouanement du 15 mars, des nombreux problèmes rencontrés sur les missions et les conditions de travail des agents chargés du dédouanement.

Les organisations syndicales douanières dénonçaient alors :

- l'absence des équipes des sous-directions Réseau et Affaires juridiques et lutte contre la fraude (JCF) au GT, alors que ces transformations profondes vont impacter les politiques de contrôles et les méthodes de travail ;
- l'absence de prise en compte des demandes des organisations syndicales avec l'organisation de réunions techniques qui auraient permis de présenter à ce GT une synthèse des avancées, retards et difficultés de calendrier ;
- le non-respect des instances de consultation et du décret de 2020 (n°2020-1427) concernant l'étude d'impact des transformations sur les conditions de travail ;
- les nombreuses questions en suspens concernant :
 - la fiabilisation des données des déclarations sommaires d'entrée (ENS) dans ICS2 et les développements de ANTES ;
 - la nouvelle méthode de procédure de secours pour le nouveau système transit ;
 - l'impact du téléservice Delta I sur les applications CANOPEE et BANACO et plus généralement la charge de travail accrue du fait de la multiplication des écrans de veille ;
 - les conventions à mettre en place par les pôles d'action économique (PAE) et gestion des procédures (PGP) et maintenant les audits annuels sur les dettes susceptibles de naître sans outil développé nationalement... ;
 - les nouvelles façons de contrôler et de cibler eu égard à la dématérialisation totale de la chaîne du dédouanement ;
 - le manque total de transparence sur les évolutions avec souvent des opérateurs plus rapidement informés que les agents ;
 - l'absence de réflexion et de transparence sur la transformation de l'organisation du travail, sur les outils attribués aux agents pour améliorer leurs conditions de travail, et sur une formation décentralisée en territoire comme cela avait été mis en place pour l'apparition de Delta C et D en remplacement du SOFI.

Les organisations syndicales douanières saisissaient dans le même temps la direction générale sur les changements induits par l'arrivée de nouveaux applicatifs métiers : SUR l'organisation du travail, SUR la transformation du réseau et SUR l'introduction de ces nouveaux outils dans les conditions de travail des agents dans les bureaux.

Nous demandions expressément et unanimement, que les équipes de la DG procèdent au plus vite à :

1. L'utilisation des outils de prévention primaires existants au sein de notre ministère par une étude ergonomique avec l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) et le médecin coordinateur du travail. Cette demande d'utilisation des ressources du ministère est indispensable compte tenu de l'impact sur les services et devient plus que urgente avec 17 projets en cours. Son périmètre doit se faire sur trois bureaux type (aérien, maritime et intérieur). Nous vous rappelons qu'en 2008, la direction générale avait lancé une campagne ergonomique.
2. Mettre en place un plan de formation décentralisée sur l'ensemble du territoire avec des formateurs de la DNRFP. Nous pouvons comprendre la mise en place de référents locaux sur certains applicatifs, mais nous estimons fortement que les 17 projets en cours qui remettent tout à plat sur les méthodes de travail, nécessitent une formation harmonisée nationalement et complète.

Aujourd'hui, vendredi 13 décembre, une réunion était envisagée sur ce thème. Elle n'avait pour but que d'enterrer toutes ces demandes, si on en croit le silence du DG au courrier du 27 mars, et les documents de travail pour la réunion technique. On ne peut plus accepter que les évolutions métiers se fassent sans les agents, c'est-à-dire sans reconnaissance de leur travail, tout en faisant reposer l'organisation de la formation et son contenu sur des agents déjà en surcharge de travail.

Le vote de la motion de censure et la sanction du Gouvernement nous mettent par ailleurs dans une situation d'attente politique.

L'absence d'un mandat politique neutralise toute perspective de réel dialogue social constructif et porteur d'engagements budgétaires de l'employeur. Plus les années passent, plus nous constatons que l'État employeur ne respecte pas les représentants du personnel puisqu'il s'affranchit des plus élémentaires formes de courtoisie à notre égard et ne respecte pas les lois régissant le travail dans la fonction publique qu'il a lui-même mis en place.

Nous rappelons que la mobilisation des douaniers et de tous les agents de la Fonction Publique a été majeure le 05 décembre, elle est le signal d'une forte attente des agents en termes de revalorisation indemnitaire, d'abondement conséquent en effectifs et d'une reconnaissance du travail au quotidien.

Il est donc grand temps de remettre leurs attentes au cœur des débats !

*L'intersyndicale CGT, SOLIDAIRES & UNSA Douanes
À Paris, le 13 décembre 2024.*